



L'héron dans l'eau

JANVIER 2011

La CC2R, un territoire qui bouge !!!

Cela se voit à travers les projets publics ou privés qui prennent forme depuis quelques mois.

Grâce à la convention signée avec AGIR Lorraine, une quinzaine d'investisseurs privés ont reçu une aide administrative ou financière dans le domaine de l'artisanat et des services. Ceux qui font preuve d'esprit d'entreprise et ont confiance en l'avenir de leur territoire sont un bel exemple pour les élus qui doivent aller dans le même sens et se montrer dynamiques.

Par ailleurs, de **nombreux chantiers portés ou accompagnés par la CC2R** ont démarré et devraient s'achever en 2011 : le parc éolien qui représente 57 000 000 € d'investissement, le sentier transfrontalier des mines de fer avec Gorcy, Musson et Aubange, la restauration du patrimoine de caractère engagée depuis novembre 2010 sur cinq communes, la mise en sécurité de la traversée de Tellancourt, à laquelle la CC2R est associée, qui vient de débiter pour se poursuivre pendant plusieurs mois.

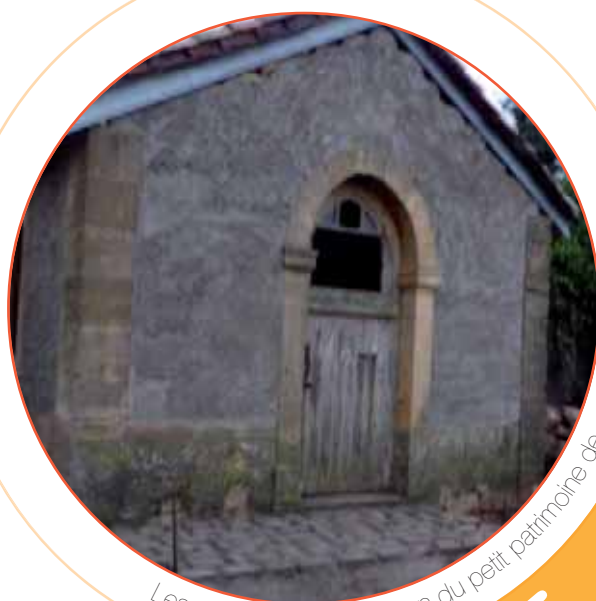
Voilà quelques beaux projets qui peuvent servir à l'économie locale et à l'emploi. D'autres dossiers, financièrement lourds, comme l'assainissement, avancent bien : l'avant projet préparé par le bureau d'études SINSIO doit permettre en 2011 de signer un premier contrat d'assainissement et de débiter les travaux en 2012.

Des déceptions et des incertitudes cependant : le coût croissant et de moins en moins supportable de la collecte et le traitement des déchets ménagers, l'abandon du pôle d'excellence rurale à cause des délais trop courts et du manque de personnel technique.

Ce projet n'a pas été inutile, il a relancé la réflexion et son contenu devrait se réaliser avec d'autres crédits.

La fermeture de l'usine FAURECIA doit mobiliser tous nos efforts vers une reconversion rapide pour éviter l'apparition d'une friche industrielle à Pierrepont.

La prolongation du Contrat de Projet Etat- Région pour trois ans par le préfet, la convention de revitalisation avec les mêmes partenaires et la confirmation des aides du Conseil Général pour les trois prochaines années sont des atouts pour rechercher et séduire les investisseurs.



Les travaux de restauration du petit patrimoine de caractère

SOMMAIRE

- P.1 Le mot du Président
- P.2 Horaires de la déchetterie
- P.3-4 Nouveau règlement Ravalement de Façades
- P.4 GASPL
- P.5 Le projet Éolien
- P.4-5 Nouveau type de construction (la maison passive à Ville-Houdlémont)
- P.6 AGIR - CC2R octobre 2010 Faurecia c'est fini!!!
- P.7 Burger Bar Avis aux musiciens en herbe
- P.8 Programmation culturelle 2011 Revemont "conte fleurette"
- P.9 L'Art du cirque Compte rendu des actions 2010
- P.10 Journée du Patrimoine à Baslieux Quelques éléments d'architecture
- P.11 Les p'tis plats dans l'Héron
- P.12 Agenda des manifestations

Le Président,
Bernard Brunette



Horaires de la Déchetterie

Par l'intermédiaire d'une convention signée entre la Communauté de Communes des 2 Rivières et la Communauté de Communes du Pays de Longuyon, la déchetterie de Longuyon ouvre ses portes aux habitants de la CC2R. Les horaires sont les suivants :

DECHETTERIE DE LONGUYON

Heures d'ouverture :

Lundi et Mercredi de 13h30 à 18h
Samedi de 9h à 18h

DECHETTERIE DE VILLERS-LA-MONTAGNE

Heures d'ouverture :

Tous les jours de la semaine (sauf mardi et dimanche)
de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h du 1er octobre au 30 mars).

L'accès à la déchetterie aux particuliers est conditionné à la présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Recrutement d'un nouvel agent

Un nouvel agent de développement local a rejoint l'équipe de la CC2R au 1er octobre 2010 : Loriane Boudjemadi. Elle travaillera principalement sur les pôles Tourisme, Culture, Communication, Habitat et Environnement.

Enfant du « Pays » (Doncourt les Longuyon), Loriane a passé dix ans à étudier différentes disciplines en France et à l'étranger (Afrique, Italie) afin de se forger un profil relativement complet : communication, histoire de l'art, ingénierie et médiation culturelle.

Guide conférencier pendant quatre ans à la ville de Laval, en Mayenne (53), elle s'est orientée vers le développement local au sein des collectivités territoriales. Après un stage de fin d'étude en tant que chargée de mission aux Marais du Viguerat, réserve naturelle protégée en Camargue (Bouches du Rhône), elle s'est intéressée à de nouveaux volets du patrimoine : les milieux naturels et les paysages. C'est pourquoi elle a souhaité se consacrer plus particulièrement aux problématiques liées au développement durable dans les zones rurales où urbanisme et environnement doivent coexister en harmonie.

Aujourd'hui de retour au « bercail », c'est avec un plaisir non dissimulé qu'elle a décidé de se consacrer au montage et à la gestion de projets culturels et touristiques locaux et transfrontaliers pour valoriser notre territoire.

Le nouveau règlement qui concerne les projets de ravalement des façades

Le nouveau règlement qui concerne les projets de ravalement des façades a été validé par le Conseil Régional. Les personnes intéressées sont invitées à prendre connaissance du présent document

Objet et principe

Une action d'aide au ravalement de façades est menée dans les communes rurales de la Communauté de communes des Deux Rivières. Elle se concrétise par un soutien financier de la Communauté de communes et du Conseil régional de Lorraine à des projets de ravalement de façades dans la limite des crédits disponibles.

Le présent règlement s'appliquera pendant la durée de la campagne de ravalement qui prendra effet à compter du 01 janvier 2011 jusqu'au 31 décembre 2013.

Le Conseil communautaire se réserve le droit de modifier les conditions générales d'octroi de l'aide aux ravalements, sous réserve d'acceptation du Conseil régional.

Bénéficiaires

Sous réserve des conditions énumérées ci-après, l'aide pourra être accordée :

- aux personnes physiques occupant le logement dont elles sont propriétaires, usufruitiers ou propriétaires indivis ou dont leurs ascendants ou ceux de leur conjoint

sont propriétaires, ou copropriétaires au prorata des millièmes ;

- aux personnes physiques ou morales qui affectent leur logement à la location ;
- aux locataires qui réalisent les travaux en lieu et place du propriétaire.

Sont exclus du bénéfice de l'aide les organismes HLM (S.A., OPAC, offices...) et les collectivités locales.

Conditions d'obtention de l'aide

• Âge de la construction

Seules les constructions de plus de 20 ans pourront bénéficier de l'aide

• Statut de l'habitation

- les bâtiments à usage d'habitation ;
- les bâtiments à usage mixte d'habitation et commercial, sur accord du comité pour les parties commerciales et hors vitrines ;
-

les garages, remises, annexes, murs de clôture pourront être subventionnés après instruction et avis favorable de la Commission Habitat et Environnement ;

- tous les autres locaux (industriels, artisanaux) ne sont pas subventionnés.

La Commission Habitat et Environnement se garde le droit de déroger à cet article dans les cas exceptionnels où l'intérêt architectural ou urbain du projet est justifié.

Montant de l'aide

Le montant de l'aide est de 9,15 € du m² (50 % provenant du Conseil régional et 50 % de la Communauté de communes).

La subvention est plafonnée à 1 220 € maximum par dossier.

Exécution des travaux

Pourront être subventionnés les travaux réalisés :

- par les entreprises ;
- par les propriétaires eux-mêmes.

Les travaux doivent être engagés dans un délai d'un an et réalisés avant la fin de la 2^{ème} année à compter de la date de notification de Monsieur le Président de la Communauté de communes des Deux Rivières.

Démarches à suivre

1. Déposer en mairie un dossier composé :

- du formulaire de demande de subvention
- d'un devis détaillé précisant la surface des façades
- d'une photo de la façade et d'une photo d'ensemble
- d'un échantillon de couleur avec la référence (marque et enduit)
- d'une copie de la déclaration d'achèvement des travaux de construction du bâtiment ou une attestation du maire certifiant que le bâtiment a plus de 20 ans
- d'une copie de la déclaration de travaux déposée en mairie, ou du permis de construire en cas de changement d'affectation du bâtiment, accepté par la Direction Départementale de l'Équipement

2. Le dossier sera présenté par le maire à la **Commission Habitat et Environnement** de la Communauté de communes des Deux Rivières. Un courrier avisera directement les particuliers de l'**attribution conditionnelle** de la subvention **ou du rejet**.

En aucun cas, les travaux ne pourront être commencés avant l'avis d'attribution.

3. À la fin des travaux, les **factures acquittées**, une photo après travaux et un relevé d'identité bancaire (RIB) devront être transmis à la mairie qui les présentera à la Commission pour solder le dossier.

Pour de plus amples informations, s'adresser à la CC2R.

La Commission « habitat et cadre de vie »

GASPL

Tous les quinze jours, le jeudi, la salle des fêtes de Villers La Chèvre s'anime et voit passer de nombreux adhérents et bénévoles actifs du

Groupe d'Achat Solidaire des Pays Lorrains.

Le GASPL est une association qui propose à ses adhérents de consommer, c'est-à-dire d'acheter solidaire et local des produits de bonne qualité, issus des agricultures biologique ou paysanne (sans intrants chimiques ni OGM). En effet, deux fois par mois à Villers La Chèvre, sont disponibles pains et brioches, légumes, charcuteries, viandes, lait, crèmes et fromages de chèvre ou de vache, miels, farines, bières et vins, spiritueux, divers jus de pomme, raisin, poire, épices et thés, escargots, etc, le tout issu de 15 à 20 producteurs français, belges et luxembourgeois à moins de 50 km de Villers. Quelques produits que nous ne trouvons pas chez nous comme le chocolat, café, le quinoa, sucre de canne de qualité biologique sont proposés et sont issus du commerce équitable. Tous ces produits sont regroupés dans un catalogue disponible sur simple demande. Les commandes se font une semaine à l'avance, par Internet ou par papier et téléphone, Bertrand et Laurent sont à votre disposition. L'adhésion est de 24 euros, 50 euros pour celles et ceux qui souhaitent soutenir notre démarche, 12 euros pour les personnes aux revenus modestes. Les distributions se déroulent à la salle des fêtes deux jeudis par mois entre 17h et 19h30.

Parallèlement à cette activité « catalogue », le GASPL est partenaire du Réseau Grosses Légumes. En effet, chaque

semaine et ce sur neuf mois de l'année, 80 adhérents viennent récupérer leur panier de légumes qu'ils ont payé à l'avance (panier de 16 euros par semaine). Ils se sont engagés sur ces neuf mois pour permettre aux maraîchers de prévoir et financer à l'avance leurs semis. Les légumes sont tous issus de l'agriculture biologique (80%) ou paysanne locale.

Dans les deux cas, paniers de légumes ou catalogue, nos deux objectifs principaux sont de soutenir les producteurs locaux et de proposer aux consommateurs une offre d'aliments sains, ayant du goût, issus des savoir-faire des femmes et hommes de notre terroir.

Nous sommes une association économique à but non lucratif. Nous achetons à prix producteur + 15 %, ce qui finance notre fonctionnement. Nous avons embauché Bertrand et Laurent et avons acheté une camionnette d'occasion pour réaliser les collectes.

Le prix digne pour les producteurs !
Le prix juste pour les consommateurs !

Pour plus de renseignements, Bertrand est disponible A la Salle des associations de Villers du mardi au vendredi Ou sur contact@gaspl.eu ou au 03.54.42.95.40. Vous pouvez également consulter notre site www.gaspl.eu

GASPL- 5 rue des écoles 54870 VILLERS LA CHEVRE

Le projet éolien : phase 1 des travaux

Commencé au début du mois d'août, le chantier est entré en phase de construction active sous la forme d'un énorme travail de terrassement et de remblai pour rénover des chemins ruraux existants, créer de nouvelles dessertes et des aires de manoeuvre au pied des éo-



liennes. C'est l'entreprise EUROVIA, basée à Briey et membre du Pôle Eolien Lorrain qui a été retenue pour le marché de terrassement- voirie.

Pendant quatre mois, profitant de conditions météorologiques plutôt favorables, les hommes et les machines se



sont activés sur le terrain, réussissant à couler les fondations des sept éoliennes de la partie sud, près de Doncourt- Les- Longuyon et Beuveville. Au nord, près de Tellancourt/ Saint- Pancré, les travaux ont aussi bien avancé jusqu'à la vague de froid et de neige de décembre.

Parallèlement, les tranchées et la pose des câbles de raccordement sur le réseau électrique d'ERDF, ont aussi largement progressé.

Quelques chiffres permettent d'imaginer l'énormité du chantier et l'importance des investissements consentis par le développeur OSWIND INTERNATIONAL, basé près de Strasbourg. 70 000 m³ de déblais, remblais, 8500 m³ de béton coulés et 1000 tonnes d'acier, 7 500 mètres de câbles de liaison et près de 40 kilomètres de raccordement au réseau de distribution électrique. Au total, 57 000 000 € investis dans le projet.

En janvier, si les conditions météorologiques le permettent, commencera la partie la plus spectaculaire de ce projet avec les rotations des 200 convois exceptionnels nécessaires à la livraison des mâts et des pales.

Bernard Brunette.

Un Nouveau type de construction : Une Maison passive à Ville-Houdlémont

HISTORIQUE :

Depuis la construction de ma première maison, en 1974, je m'intéresse à l'architecture et aux techniques de construction. Je lis et me documente, élargissant mon point de vue sur les constructions peu énergivores.

C'est ainsi qu'un jour, je questionne une de mes patientes, Sandra GASPARD, architecte D.P.L.G., sur les techniques de construction à ossature bois et isolation par la paille dont elle est spécialiste.

En automne 2009, nous entamons conversations et séances de dessins prospectifs en vue de la construction d'une maison d'habitation et d'un cabinet de consultations (je suis chiropraticien et ostéopathe).

CONTEXTE :

Mon projet est de faire construire l'habitation et le cabinet sans (trop) déranger l'environnement. Construire en bois et paille garantit plus aisément un chantier « propre ».

Je voulais aussi, pour ma famille et moi-même, une maison qui soit facile à entretenir et, sans viser l'autarcie, qui ne consomme pas trop, qu'il s'agisse d'eau ou de fournitures énergétiques.

En somme, adopter une sorte de démarche citoyenne, responsable et « durable ». Mais aussi anticiper les hausses des tarifs de l'eau et des matières énergétiques.

PREMICES :

Fin 2009, un terrain est trouvé à Ville-Houdlémont, à mi-pente de colline. La conception du bâtiment avance puis des rencontres sont organisées avec des entrepreneurs afin d'opérer des choix pertinents.

C'est à dire: chercher à faire réaliser les travaux par des gens qui sauront mettre en œuvre le bois et la paille car l'architecte insiste beaucoup sur le fait que, contrairement à la légende, l'utilisation de cet isolant requiert un très haut niveau de technicité.

LE TERRASSEMENT ET LES FONDATIONS :

Nous faisons réaliser, sur le conseil de notre architecte, des forages et analyses des terres par une entreprise experte et nous apprenons que les travaux de terrassement et de fondations s'avéreront plus « lourds » et complexes que prévu car le terrain, argileux, oblige à se plier à une récente et exigeante réglementation dans ce domaine.

On peut regretter, à ce propos, que cette réglementation impose, sans distinction, les mêmes fondations à des bâtiments traditionnels (lourds) et à des maisons à ossatures bois (nettement plus légères).



Nous aurons l'occasion de découvrir, ensuite, avec M. Pinon, ingénieur thermicien, à quel point la législation française en la matière, autant que les logiciels employés par les énergéticiens, « ignorent » ce que les allemands ou les autrichiens intègrent depuis un moment déjà. Par exemple : en France, la paille n'est pas...de la paille mais du bois. Évidemment, les calculs de performances s'en ressentent !

L'OSSATURE ET L'ISOLATION :

La maison est faite de caissons de bois qui – après avoir reçu les bottes de paille – seront clos sur leurs 6 faces par des panneaux de fibres de bois.

Les bottes sont réalisées selon des indications précises de taille, de compression, de rangement des « pipes », etc.... puis aspergées au sel de bore pour les rendre incombustibles aux insectes et aux rongeurs.

Ces caissons, fixés côte à côte, constitueront les planchers, les murs et la toiture.

Les caissons de murs sont renforcés de planches voliges, fixées en biais pour le contreventement (meilleure résistance à la pression du vent) puis recouverts d'un bardage composite, mélange de ciment et de fibre de bois, laqué d'usine (ici, rouge traditionnel).

Les caissons de sol reçoivent les lambourdes qui créent des travées où cheminent toutes les gaines et conduits: eau chaude, eau froide, électricité, air « propre » entrant, air « vicié » sortant, aspiration, téléphone, sonorisation, câblage numérique. Ces travées disparaissent sous des plaques d'OSB (copeau pressé) lesquelles reçoivent enfin le revêtement de sol (parquet, carrelages).

Les caissons de toiture sont couverts de tuiles noires.

Les parois achevées – sol, murs, toiture – ont une épaisseur qui avoisine les 60 cm.

D'aucuns, devant une maison à ossature bois – a fortiori isolée par la paille – diront redouter les termites et le feu : or, un bâtiment de bois ne craint pas les termites s'il est désolidarisé des fondations par des dispositifs métalliques très simples dont la forme empêche la progression de l'insecte.

Quand au feu, il est beaucoup moins à craindre que dans un bâtiment traditionnel où des éléments d'isolation peuvent s'enflammer et dégager des fumées toxiques tandis que des éléments métalliques (charpente) vont s'amollir et céder en quelques minutes (comme ce fut le cas du CES Pailleron ou du dancing de Saint Laurent), alors que des poutres de bois résisteront jusqu'à 6 heures, avant de céder !

La paille, enfermée dans ses caissons - donc sans apport d'oxygène - s'enflammera difficilement.

LE CHAUFFAGE DE L'EAU PAR LE SOLEIL

Une cuve de récupération de l'eau de pluie servira à alimenter les chasses d'eau (une des grosses sources de dépense d'eau), à l'arrosage du jardin mais aussi à la douche, après filtrage renforcé. Cette eau va se chauffer...sur le toit où 4 m₂ de capteurs-tubes en verre « à effet thermos » vont concentrer sur elle les rayons du soleil, grâce à des réflecteurs-miroirs. Fin novembre, l'eau revenait au ballon solaire, dans la maison, à 80°. En été, toujours plus de 100° (avec une régulation pour éviter la suppression par formation de vapeur).

LA VENTILATION, LE CHAUFFAGE ET LA CLIMATISATION.

Pour comprendre ce qu'est un B.B.C. (bâtiment basse consommation) voire une maison passive, il faut bien comprendre que : aucune déperdition énergétique ne doit être tolérée !

toutes les faces de la « boîte » seront donc très isolées et aucune fuite d'air ne sera acceptée. Traduisons : maison étanche...aucun trou nulle part !!!

Mais...mais...mais...si la maison est vraiment étanche, elle se remplit d'air vicié ! Ce qui n'est pas acceptable.



Il faut donc rejeter cet air sale au dehors.

Or, cet air est bien chaud: ce serait un vrai gaspillage !

Sans compter que, si on rejette cet air vicié, il faut bien faire entrer de l'air propre à sa place. Et... l'air propre est froid, le plus souvent.

La solution se nomme « puits canadien et VMC double flux » et elle mérite explications.

Tout d'abord, on va éviter d'apporter de l'air, certes propre, mais froid à la maison : on va l'obliger à parcourir la canalisation d'un puits canadien. A 30 m de la maison, un tuyau de 20 cm de diamètre va descendre à 2 m sous terre (si l'on ne dispose pas de 30 m, on lui fait faire des zigzags et on le dédouble : dans le cas de notre maison, 90 m).

A cette profondeur, en toutes saisons, par tous temps, il fait 12 à 13°. Imaginons un terrible jour d'hiver où l'air est à - 10°. Quand l'air, même très froid, a parcouru tout le tube, il entre dans la maison à 12 ou 13°. Un ventilateur qui va pulser ce flux d'air propre dans la maison (il n'est plus à - 10° ; il est monté à 12 ou 13° mais cela reste « frisquet »).

Or le même ventilateur est en train d'évacuer de la maison un flux d'air vicié qui, lui, est à 20 ou 21°.

C'est ici que vient l'idée de faire se croiser, dans de fines tubulures – sans se mélanger – les deux flux ! Ainsi, l'air vicié va transférer 85 à 95 % de ses calories à l'air entrant qui va entrer réchauffé dans la maison (18° environ).

L'hiver, pour obtenir que l'air entrant atteigne 20 à 21°, on fera appel à une partie de l'eau chaude venant du capteur en toiture : sur commande d'un thermostat, elle viendra – dans un fin tuyau – tourner autour de l'air entrant et lui ajouter les calories manquantes (on appelle ce dispositif une « batterie à eau chaude »).

L'été, par contre, l'air continuera d'arriver par le puits canadien à 12 à 13°. On évitera, par une vanne by-pass, de lui faire contacter l'air sortant, chaud, pour éviter le transfert de calories entre les deux flux. L'air entrant, frais, climatisera la maison de façon naturelle.

En résumé:

Il est possible de réaliser une maison - climatisée consommant peu :

eau chaude et chauffage pour 12 mois coûteront l'équivalent de 300 litres de mazout;

une maison aux normes RT 2005 – norme en vigueur – consomme 8 fois plus, soit l'équivalent de 2400 litres de mazout/an;

une maison construite avant 1970 peut consommer jusqu'à 24 fois plus, soit 7 à 8000 litres de mazout/an.

Mais une telle maison ne peut tolérer les fuites:

le total des fuites sera comme une pièce de _ de feuille A4, alors que, pour nombre de maisons construites en 2010, il sera l'équivalent d'un vantail de fenêtre de 50 x 70 cm soit près de 6 feuilles A4 !

Alors, plus elle est étanche, plus elle doit être très ventilée (250 à 570 m³/heure).

Or, ventiler c'est gaspiller des calories.

D'où l'appel à des systèmes évitant ce gaspillage: puits canadien et VMC double flux.

B. CARNIEL

AGIR CC2R

octobre 2010

Depuis le mois de septembre 2009, la **Communauté de Commune des Deux Rivières (CC2R)** a signé une convention cadre avec l'association **AGIR Lorraine** pour l'accompagnement des porteurs de **projets de création d'activités** (entreprises, associations...). Cette convention a pour but de solidifier les projets de création d'entreprises souhaitant s'implanter sur le territoire de la Communauté de Communes, et d'apporter gratuitement un soutien, de la formation et de l'information aux futurs créateurs.

Un an après la conclusion de cette convention, le bilan de l'action est plutôt concluant. En effet, sur l'année écoulée, ce sont près de **15 porteurs de projets** qui ont été accompagnés par AGIR Lorraine. Les accompagnements réalisés ont principalement porté sur des créations nouvelles d'entreprises, mais également sur le soutien à une entreprise en difficulté. A ce jour, le travail partenarial d'AGIR Lorraine et de la CC2R a permis la **concrétisation de 4 PME** dans les domaines du **service à la personne**, du bâtiment (création d'une **entreprise de pose de fermetures à Montigny sur Chiers**), de la restauration (implantation d'un **restaurant à Viviers sur Chiers**) et de l'équitation (création d'un **centre équestre avec pension de chevaux à Ville au Montois**).

D'autres projets sont encore en cours d'accompagnement, avec des degrés d'avancement différents. **Un pôle café/restaurant/location de chambres meublées avec un salon de coiffure et d'esthétique** devrait voir le jour d'ici

quelques mois à **Tellancourt**. Celui-ci devrait permettre la création d'au moins quatre emplois sur la commune. Trois projets du bâtiment (terrassement, maçonnerie et construction développement durable) sont également en cours d'aboutissement et de nouveaux accompagnements vont rapidement débiter.

Il convient de noter que tous les projets ne peuvent pas aboutir, et 2 d'entre eux n'ont pas pu être menés à leur terme pour des raisons principalement économiques. De plus, la convention signée entre AGIR Lorraine et la CC2R porte principalement sur les personnes ne pouvant bénéficier d'un accompagnement par les dispositifs de droit commun. Le partenariat d'AGIR Lorraine avec les Chambres Consulaires (Commerce & Industrie et des Métiers & Artisanat) a également abouti à concrétiser d'autres projets d'entreprises, surtout autour du nouveau statut des auto entreprises.

L'action d'AGIR Lorraine s'est également porté sur des projets associatifs, puisqu'un **audit a été réalisé sur le fonctionnement de la crèche de Pierrepont**.

La convention se poursuit, et si vous avez un projet de création sur le territoire de la Communauté de Communes, vous pouvez également bénéficier de l'accompagnement d'AGIR Lorraine en vous adressant directement **aux bureaux de la CC2R**.

René SAUNIER

FAURECIA C'EST FINI !

Quatre ans ! Cela fait quatre ans que nous le savions ! Et c'est arrivé le 15 octobre 2010. Faurecia a cessé la production.

Des départs volontaires, des mutations, des départs anticipés en retraite, les intérimaires de moins en moins utilisés ! Tout cela a conduit à une fermeture « en douceur » d'un site ayant employé plus de 800 personnes.

Voici quelques questions qui nous sont posées régulièrement :
Et maintenant, que va devenir cette friche industrielle ?
Une industrie viendra-t-elle s'installer à Pierrepont ?
Et l'artisanat ?
Et l'habitat ?

Avant tout, il est nécessaire de requalifier cette zone de près de 10 ha. Puis ensuite viennent les projets de réutilisation. Et là, chacun a son idée, la meilleure de toutes.

Certes, la situation économique n'est pas brillante mais il nous faut garder espoir. Nous ne sommes pas seuls : l'état, le département, la Communauté de Communes de 2 Rivières nous appuient dans nos démarches. Une chose est sûre : il faudra du temps, comme il en a fallu aux communes qui ont subi les mêmes dommages.

Jean Luc SCHMITZ

Le Burger Bar

Chez Brigitte à Tellancourt

Le premier décembre 2010, Tellancourt a vu le bistrot du village, transformé en brasserie, restaurant, friterie le Burger Bar, réouvrir ses portes. Cette réouverture la commune l'appelaient de tous ses vœux depuis sa fermeture il y a 2 ans ! Lors de l'inauguration, Monsieur le Maire de Tellancourt, Daniel Roeser, s'adresse à la propriétaire des lieux :

« Les anciens se souviennent qu'il y a eu jusqu'à quatre cafés dans le village mais qu'inexorablement, ces établissements ont fermé leurs portes les uns après les autres. Le Burger Bar représente beaucoup



plus qu'un simple bar ou l'on viendrait simplement consommer un café ou prendre un repas. A l'échelle d'une commune comme la nôtre, ces lieux remplissent en effet bien d'autres fonctions. Ils apportent à notre commune une activité économique et contribuent au développement du tourisme sur notre territoire. Ils constituent un lieu de rassemblement, d'animation et échanges pour nos habitants, et offrent également bien souvent un grand nombre de services annexes (notamment les services de proximité à la personne).

Nous ne pouvons nous résoudre à voir disparaître progressivement tous les signes de vitalité de notre village auquel nous sommes tous attachés. C'est pourquoi, le conseil municipal et moi même avons apporté tout notre soutien à votre projet dans la mesure de nos moyens » avec le concours financier et administratif de la CC2R et d'AGIR Lorraine.

Le Maire,
Daniel Roeser

Avis aux musiciens en herbe :

L'E.M.L ouvre ses portes à Fresnois-la-Montagne.

Née à l'époque de la sidérurgie sous la forme d'un orchestre et toujours très active aujourd'hui sous la forme d'une association, l'Ecole de Musique des Lorraines propose une grande variété de disciplines musicales qui rassemblent, dans des formations orchestrales, tous les musiciens en herbe, jeunes ou plus vieux. Nombreux déjà sont les enfants du Pays-Haut qui ont vu éclore leur talent au sein de cet établissement. De l'éveil musical à l'art de la composition, les formations couvrent plusieurs styles musicaux du classique au jazz en passant par la variété et les musiques du monde car au delà de la simple transmission d'un savoir c'est une démarche idéologique qui anime les actions de l'E.M.L comme l'explique Yves Godot, directeur pédagogique :

« La pratique de l'art contribue à l'épanouissement de l'individu. En conséquence, les disciplines de la sensibilité sont aussi importantes et indispensables pour l'épanouissement et l'équilibre de l'homme que celle de la connaissance.

[...] Toute pratique instrumentale est une école de rigueur et de persévérance. Toute musique d'ensemble apprend à chaque individu à écouter et à respecter l'autre. »

Grâce à l'action et à l'investissement de la commune de Fresnois-la-Montagne, la CC2R a le plaisir d'accueillir une antenne de l'E.M.L dans cette localité. D'ores et déjà, une

trentaine d'élèves a investi cette annexe et participe aux cours suivants : solfège, chant, guitare, accordéon, batterie, clavier, etc. Ils rejoignent ainsi leurs trente petits camarades déjà membres de l'EML avant la création de cette antenne portant ainsi à un tiers des adhésions totales la proportion d'adhérents de la CC2R. C'est pourquoi la CC2R soutient financièrement cette action à l'école de musique. Avec cet accès de proximité à une activité musicale aussi théorique que pratique, ouvert aux adultes comme aux enfants, la CC2R ne comptera bientôt plus ses nouveaux talents !

Alors n'hésitez pas à contacter la Mairie de Fresnois-la-Montagne ou l'E.M.L. pour les modalités d'inscription et de fonctionnement.

Loriane BOUDJEMADI

E.M.L

* Adresse postale:

BP32 - 54430 REHON

* Adresse "physique"

1^{er} étage de l'ancienne Banque de France

Place Leclerc - 54400 LONGWY-BAS

Tél : 03.82.25.54.30

<http://www.ecole-de-musique-des-lorraines.fr>

La programmation culturelle 2011 :

De la Gaume au Grand Duché, en passant par la CC2R !

La commission culturelle a choisi pour cette année de valoriser la dimension transfrontalière de notre territoire intercommunal en travaillant avec nos voisins luxembourgeois et belges.

En 2011 la CC2R va donc recevoir des artistes de talents proposés par la KULTUFABRIK, centre culturel luxembourgeois, comme André Mergentaller, violoncelliste contemporain de renom qui donnera un concert à l'Eglise de Ville- au Montois le samedi 9 avril et Rachel Bareira, pour un concert de fado exceptionnel proposé par l'association « TRANS'ART » à Villers-la- Chèvre.

Côté théâtre, La CC2R accueillera, le « THEATRE de CRYSTAL » pour une pièce, proposée par le Conseil général, sur le thème de l'intégration et du rejet des différences

D'une part, dans le courant du mois de mai, pour les plus petits, une compagnie musicale, LUCILIN, proposera aux enfants de deux groupes scolaires encore à définir, une sensibilisation et une formation à la musique contemporaine suivi d'un concert de restitution par les élèves sur une véritable scène de spectacle à la KULTURFABRIK à Esch- sur- Alzette. André Mergentaller proposera aussi à différentes classes une sensibilisation à la pratique du violoncelle et à l'histoire de cet instrument.

La collaboration de la commission culturelle de la CC2R avec nos voisins transfrontaliers s'inscrit dans le cadre de la conférence des ministres de la culture de la Grande Région (Sarre- Lorraine- Luxembourg- Wallonie). Il a été rappelé, lors de cette conférence que la mobilité des artistes, des acteurs culturels et du public sur ce territoire restait une priorité pour les prochaines années.

D'autre part, la troupe ECOLALIE interviendra dans tous les groupes scolaires pour présenter aux sections de maternelles un spectacle aussi éducatif qu'amusant.

Suite au succès des journées du patrimoine organisées en septembre dernier à Baslieux, la CC2R souhaite réitérer cette expérience à Ville- Houdlémont sous une forme légèrement différente pour valoriser le patrimoine de cette commune à travers l'histoire et l'exploitation papetière de la vallée du Ton et de la Semois en déclinant le thème suivant : « Du livre au Papier ». Un partenariat avec les communes de la Gaume concernées est en cours de réflexion.

La commission « Vie sociale, sportive et culturelle » fournira des informations plus précises quant au calendrier et au choix des lieux pour le déroulement des manifestations énoncées ci- dessus au cours de ce semestre.

REVEMONT « conte fleurette » aux visiteurs.

Le dimanche 6 juin 2010, la commune de Viviers sur Chiers a organisé à Revémont la 7ème fête des villages fleuris.

Cette manifestation a été créée en 2004 à l'initiative du Comité National des villes et villages fleuris qui proposait aux communes labellisées 3 ou 4 fleurs, (la nôtre en possède 3), d'organiser une manifestation sur le thème des plantes.

Cette fête est une excellente occasion pour les amateurs de plantes et de fleurs, de découvrir tout ce qui peut être fait pour embellir sa maison et ses alentours. Les horticulteurs, pépiniéristes, collectionneurs de plantes, venus de France, de Belgique et du Luxembourg exposaient une belle palette de plantes aux couleurs chatoyantes dans les rues du village.

L'artisanat, les objets d'art, les peintures et les dessins, toujours sur le thème de l'environnement étaient présents à de nombreux stands où les artistes et artisans faisaient découvrir leur savoir faire.

Les associations de la commune ont mis tout en place pour que les visiteurs profitent d'une agréable journée en famille. Cette fête permet aussi de faire connaître le village de Revémont, les curieux ayant tout le loisir de découvrir la chapelle ; le lavoir, ou de faire un petit détour pour découvrir Viviers et Braumont.

Serge MAGNIER



Les Arts du cirque en piste avec la CC2R

En octobre et en novembre 2010, les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 des groupes scolaires de Baslieux et de Revémont ont fait leurs premiers pas dans les arts du cirque encadrés par la troupe lorraine de Pascal Bister « Persé Circus » (Terville).

Après une intense mais plaisante semaine d'initiation sous l'œil attentif de Pascal et Cyprien Bister, les jeunes saltimbanques ont pu exprimer leur talent lors d'un spectacle présenté aux parents. Aussi adroits que concentrés, mais avant tout ravis, les petits artistes en herbe ont enflammé les pistes improvisées des salles polyvalentes de Doncourt-Cités et de Viviers-sur-Chiers.

En effet, monocyclistes, équilibristes, jongleurs et acrobates nous ont offert un spectacle aussi impressionnant qu'émouvant dont ils garderont un très beau souvenir : ils témoignent :



« On n'a été que deux à réussir à faire du monocycle ! »



« J'ai adoré le stage en particulier les assiettes chinoises. C'était difficile de faire des figures sans faire tomber l'assiette ! »



« J'ai réussi à me déplacer sur la grosse boule en avant, en arrière et à tourner »



La CC2R remercie la commission « spectacle » pour l'organisation et ses partenaires notamment le Conseil Général pour leur soutien. Un clin d'œil particulier s'adresse au personnel des écoles et à Pascal Bister, pour leur travail et leur participation active à ce projet.

Loriane BOUDJEMADI

Compte rendu des actions 2010.

Actions scolaires:

Les actions se sont déroulées comme convenu. Nous avons sensibilisé 209 enfants de maternelle avec le spectacle « livreur de rêves »

43 enfants de cycle 3 ont suivi un stage d'une semaine (groupe scolaire de Baslieux et Viviers sur Chiers) sur le cirque avec la compagnie « Persé Circus » une restitution a eu lieu après le stage avec les parents.

Journée de découverte du patrimoine :

La CC2R a mis en place un programme de découverte de ses villages et de son territoire. Après un Rallye qui a connu un grand succès, Baslieux recevait l'action 2010.

Environ 1300 personnes ont découvert les secrets cachés de la commune de Baslieux et de son territoire. On a aussi pu apprécier les actions du Conseil Général dans la préservation des milieux naturels..

Pour 2011, Ville-Houdlémont sera le village d'accueil « Autour du papier ».

Pôle musical transfrontalier :

Le dossier a été déposé par Virton, en septembre, au titre de la demande d'aide INTERREG, nous sommes en attente du résultat.

Balade contée

La Balade contée n'a pu avoir lieu suite à une météo capricieuse. Nous attendons la réalisation de la première phase de restauration du petit patrimoine pour remettre en place cette action.

La commission « Vie sociale, sportive et culturelle »

JOURNÉE du Patrimoine à Baslieux

GRANDE REUSSITE

Plus de 310 repas servis
De l'énergie, de la volonté
1200 à 1300 visiteurs plus que satisfaits !
à 11h00 du matin...déjà 300 livrets distribués !!
(un exemplaire était remis par famille et non par personne...)
800 bandanas offerts

UN OBJECTIF !

La CC2R, dans le cadre de ses actions culturelles, en collaboration avec la commune de BASLIEUX qui s'est pleinement investie, a organisé la journée « BASLIEUX, patrimoine insoupçonné ».

L'objectif était de faire découvrir nos territoires ruraux et de les valoriser.

La journée a été rendue accessible à tout le monde en remettant gratuitement la documentation, en pratiquant des prix défiant toute concurrence tout en s'engageant dans une démarche de qualité, en proposant des animations pour tous, en remettant un cadeau souvenir de cette journée qui a marqué les esprits, à en croire les nombreux témoignages de satisfaction.

Un programme riche qui a demandé un énorme travail de préparation et de coordination avec seul but : la satisfaction de tous !



Point de rassemblement

UN PROJET FEDERATEUR !

Un projet que nous avons voulu fédérateur, c'est-à-dire capable de rassembler des hommes, des femmes, des énergies, des volontés... Toutes les associations de BASLIEUX ont pris part à cette organisation, la population s'y est investie et nous tenons à les remercier.

DES INTERVENANTS DE QUALITE

Les différentes visites ont été guidées par des techniciens de la Chambre d'agriculture, le Conservatoire des Sites Lorrains, le CAUE, M. PIERCON agriculteur à BASLIEUX, que nous tenons également à remercier.

LA RICHESSE DU PATRIMOINE

Les visiteurs ont été surpris de découvrir la richesse du patrimoine naturel, bâti, mobilier, classé, inscrit, protégé ou mis en valeur.

UN LIVRET

Un livret (de 72 pages) rédigé par la municipalité de BASLIEUX est disponible gratuitement à la Mairie de BASLIEUX ou dans vos municipalités. Ce livret a été édité gratuitement en 3 300 exemplaires.

Lionel BOUDART

Quelques éléments d'architecture de nos villages : "La Gerbière"

Tout d'abord le village

Le village- rue, est un type de village typiquement lorrain C'est l'habitat groupé qui règne, héritage de vieilles pratiques collectives. Les maisons sont, le plus souvent, accolées les unes aux autres et forment le village- rue. De chaque côté de l'unique rue se déploient deux rangées de maisons mitoyennes. La rue paraît large car un vaste espace libre, souvent fleuri aujourd'hui, s'étend entre la chaussée et la rangée de maisons. C'était autrefois l'usoir. On y déposait son bois et son tas de fumier et on y garait sa charrue.

Puis la maison :

-« C'est quoi la petite fenêtre au-dessus de la porte qui mène à la cuve à fuel ? »

-« D'accord « bonhomme » (mon petit fils), je vais essayer de te l'expliquer ! »

-« La cuve à fuel n'existait pas. La porte était l'entrée d'un long couloir (travée) qui traversait toute la maison et permettait le passage des animaux vers l'étable ou la cour arrière.

D'ailleurs on peut remarquer également que les maisons

lorraines sont beaucoup plus longues que larges (une vingtaine de mètres en général).

Et cette fenêtre servait à rentrer les gerbes (blé ou autres céréales) après la moisson. C'était un accès direct au grenier qui se trouvait à l'étage, d'où le nom de « gerbière ». Nom qui semble être apparu dans différents patois et utilisée en extension car la définition de la gerbière indique plutôt la charrette qui transportait les gerbes.

La gerbière n'est pas typique à la Lorraine, on la trouve en pays de Loire, en Bretagne et probablement dans l'ensemble de la France rurale. Elle était l'expression architecturale d'un besoin.

Michel ALLIATA



Les P'tits Plats dans l'Héron

Dans cette édition, la CC2R a décidé de rendre hommage à la gastronomie de la Gaume toute voisine et de vous faire partager son terroir... Alors à vos fourneaux et bon appétit !



Le pâté gaumais

Une tourte de viande qui se mange froide ou chaude, accompagnée d'une salade verte du jardin ou de quelques pommes de terre

Ingrédients:

Marinade :

- *1 kg de viande (spiering*)
- * 5 cuillerées de vinaigre
- * 1 cuillère d'huile
- * 7 échalotes moyennes
- * 4 gousses d'ail
- * 3 feuilles de laurier
- * 2 branches de thym
- * 1 gros bouquet de persil
- * sel, poivre
- * 1 verre de vin blanc sec

Pâte : c'est une pâte levée

- *500 gr. de farine
- *2 oeufs
- *150 gr. de graisse (beurre)
- *1 cuillerée de saindoux
- *1 petite tasse de lait
- *60 gr. de levure
- *1 oeuf battu pour dorer la pâte
- *sel

*Le spiering est une viande de porc assez grasse prise dans l'échine.

Comment le préparer

Après avoir découpé la viande en petits morceaux et l'avoir mise à mariner 2 jours et 2 nuits, en la retournant de temps à autre, après avoir préparé une pâte levée, la diviser en 2 parties, puis déposer une partie sur une tourtière graissée, mettre la viande marinée dessus, recouvrir la viande du reste de pâte.

Il reste à badigeonner la pâte avec un oeuf battu pour la faire dorer

Cuisson : 1 heure et quart au four, à 120° (Th. 4)

A la suite du repas, on ne peut résister à parfaire votre patois gaumais :

Das la coquette, a djoc dézou l'crameau, _Dès bî s'ugnions, pus gros què mes deux pognes, _Et des crètons secs coume in vîx carbeau, _Quejeant asène, sous l'oeil dè qui les sougne. _Don poif', don sèï et trois feuilles dè laurier, _Deux clow' d'giroff, ène pinci tchicoraïe, _in pau d'sayin et pus l'fond don beurrier, _N'quiri d'awe tchaude, pou fare ène boune trappaïe. _Veci l'mouma et tchacun è s'secret! _Dè bin roussi les crombires égouttaïes, _Car si djamas i gnè dè l'awe après, _V'avez raté la plus belle des touffaïes!

Dans la cocotte placée sous la crémaillère _De beaux oignons, plus gros que mes deux poings, _Et des lardons, secs comme un vieux corbeau _Cuisent ensemble sous l'oeil de celui qui les soigne. _Du poivre, du sel et trois feuilles de laurier, _Deux clous de girofle et une pincée de chicorée, _Un peu de saindoux et puis le fond du beurrier, _Une cuillerée d'eau chaude pour faire une bonne trempée. _Voici le moment où chacun a son secret _Pour bien roussir les pommes de terre égouttées, _Car si jamais il reste de l'eau après, _vous aurez raté la plus belle des étuvées. (Extraits de Notices historiques sur Virton - 1932)

Agenda des manifestations sur le territoire de la Communauté de Communes des Deux Rivières de janvier à juin 2011

Dimanche 16 janvier

LOTO DES ADULTES SUIVI D UN GOUTER à la salle communale de FRESNOIS LA MONTAGNE
Organisation : FJEP

Samedi 12 février

Repas de la St Valentin au FEP à PIERREPONT

Dimanche 6 février

LOTO DES ENFANTS à la salle communale de FRESNOIS LA MONTAGNE
Organisation : FJEP

Samedi 5 mars

Assemblée Générale du Convoi du Souvenir à PIERREPONT

Dimanche 6 mars

DEFILE DE CARNAVAL dans les rues de FRESNOIS LA MONTAGNE suivi d'un goûter
Organisation : FJEP

Samedi 12 mars

Moules frites + soirée carnaval à VIVIERS- SUR- CHIERS
Organisation : BRV

Samedi 19 mars

Cérémonie du 19 mars à PIERREPONT
Organisation : Anciens combattants :

Dimanche 27 mars

REPAS dans un restaurant proche de FRESNOIS LA MONTAGNE
Organisation : FJEP

Jeudi 14 avril

Don du sang à la Salle du Sorgue à PIERREPONT –
Organisation : EFS :

Dimanche 1er mai

Repas du Club Convoi du Souvenir à PIERREPONT

7et 8 mai

Concours de quilles à VIVIERS- SUR- CHIERS
Organisation : Amicale des anciens :

Dimanche 8 Mai

Repas des Anciens combattants à PIERREPONT

Dimanche 15 mai

Fête patronale à SAINT PANCRE

28 et 29 mai

Vente de fleurs pour la fête des mères à PIERREPONT
Organisation : Club du 3ème âge

Jeudi 2 juin ou dimanche 5 juin

Barbecue au Club Convoi du Souvenir à PIERREPONT

Dimanche 05 juin

Voyage dont la destination sera choisie par les membres du FJEP, FRESNOIS LA MONTAGNE

Dimanche 12 juin

Jeux intervillages à VIVIERS- SUR- CHIERS
Organisation : BRV

Samedi 18 juin

Kermesse des écoles salle du Gai Coteau à VIVIERS- SUR- CHIERS

Dimanche 19 juin

Vide Greniers à BAZAILLES

Samedi 25 juin

Barbecue annuel, FRESNOIS LA MONTAGNE
Organisation : FJEP

Dimanche 26 juin

Feu de la Saint Jean à BAZAILLES

Bulletin d'information des communes membres de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVIÈRES

Baslieux - Bazailles - Beuville - Doncourt-lès-Longuyon - Fresnois-la-Montagne - Han devant Pierrepont - Montigny-sur-Chiers - Pierrepont - Saint-Pancré - Saint-Supplet - Tellancourt - Ville-au-Montois - Ville-Houdlémont - Villers-la-Chèvre - Viviers-sur-Chiers

**Adresse : Communauté de Communes des Deux Rivières - 51 rue Augistrou 54260 LONGUYON - Tél. 03.82.26.45.18
Fax : 03.82.26.10.82 - Email : contact@cc-2rivieres.fr - Site Internet : www.cc-2rivieres.fr**

Directeur de publication : Bernard BRUNETTE

Comité de rédaction : Michel ALLIATA- Lionel BOUDART- Bernard BRUNETTE- Bernard LAHURE- Serge MAGNIER- René SAUNIER- Jean- Luc SCHMITZ- Loriane BOUDJEMADI- Bernard CARNIEL

Avec le soutien financier du Conseil général de Meurthe-et-Moselle



Dépôt légal : 1547 - N° ISSN : 1765-3924 - Réalisation : A2DV Numérique 03 82 82 53 10